

## **Parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport : Lancement du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Eolien en Mer**

Le parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport annonce la création du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Eolien en Mer, dont l'objectif est de fédérer - autour d'un projet commun de recherche - des universitaires, laboratoires, associations environnementales et professionnels de la façade maritime.

L'objet de ce GIS, dont l'idée est née au cours du débat public qui s'est tenu en 2015, est d'accompagner le suivi des impacts du projet éolien en mer pour en assurer la meilleure intégration possible à son environnement. Outre le suivi des impacts et des mesures prises pour les limiter, un des objectifs du GIS est de contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques du milieu marin en Manche Orientale, et de diffuser ces connaissances au plus grand nombre. Les thèmes de recherche pourront porter sur l'écosystème marin, les ressources halieutiques, les mammifères marins, l'avifaune, l'acoustique, la qualité de l'eau etc. C'est au cours du premier comité de pilotage, qui se tient aujourd'hui, que le calendrier des missions du GIS sera décidé pour l'année 2020. Le GIS a vocation à accompagner la vie du parc éolien en mer en amont de sa construction et jusqu'à la fin de sa phase de démantèlement.

Le GIS, organe indépendant, compte parmi ses membres 6 universités, 6 établissements publics de recherche, 11 associations et 2 entreprises privées qui prendront leurs décisions collégalement. 5 services de l'Etat, 3 collectivités territoriales, 2 Instituts du CNRS et 2 organismes privés sont également invités à participer en tant qu'observateurs.

*« Inédite à l'échelle d'un parc éolien en mer, la création de ce GIS, qui est un engagement du parc de Dieppe Le Tréport, contribue à renforcer les connaissances scientifiques du milieu marin en y associant les acteurs du territoire tout au long de la vie du parc »* se félicite Paolo Cairo, Directeur du projet Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport.

*« Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) est heureux d'apporter le soutien de la filière des énergies renouvelables à cette initiative exemplaire portée par le parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport, qui démontre que les acteurs éoliens en mer savent concilier préservation de la biodiversité et usages de la mer »* conclut Jean-Louis Bal, Président du SER.

### **Contact presse**

Eric Bonté : 06.27.01.32.64 - [contact@ebconseil.org](mailto:contact@ebconseil.org)